



N° 18/CD/11/26

REPUBLIQUE FRANCAISE  
VILLE DE BALARUC LES BAINS

Extrait du Registre des Délibérations du Comité de Direction

Séance du 22 novembre 2018

L'an deux mille dix-huit et le vingt-deux novembre, à dix heures, le Comité de Direction s'est réuni en séance sous la Présidence de Monsieur Gérard CANOVAS, Président.

Collège d'élus : M. Gérard CANOVAS, Mme Brigitte LANET, Mme CURTO, Mme SERRES,

Collège de socioprofessionnels : Mme MICELI, M. ALQUIER, Mme RICARD,

Absents(e) : M. CATHALA, Mme LOGEART, M. DORLEANS, M. CASANOVA, Mme DALQUIER, Mme DUMAS

Le Comité de Direction a choisi comme secrétaire de séance : Madame Dominique SERRES.

Objet n° 4 : Budget Primitif 2019- Budget Principal Office de Tourisme-EPIC

LE COMITE DE DIRECTION,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'Arrêté du 17 décembre 2007 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M4 applicable aux établissements publics industriels et commerciaux à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2008,

Vu les articles L.133-7 ; L.133-8 et R.133-10 du Code du Tourisme

Vu la note explicative de synthèse ci-dessous, afférente à la présente délibération :

Monsieur le Président présente le budget primitif de l'Office de Tourisme-EPIC pour l'exercice 2019.

Il est proposé au Comité de Direction d'approuver par chapitre le budget primitif 2019 de l'Office de Tourisme-EPIC qui s'équilibre en dépenses et en recettes :

- A la section d'exploitation pour : 1 047 300 €
- A la section d'investissement pour : 12 520 €

Compte tenu de ces éléments, il est demandé au Comité de Direction :

- d'approuver par chapitre le budget primitif 2019 de l'Office de Tourisme-EPIC

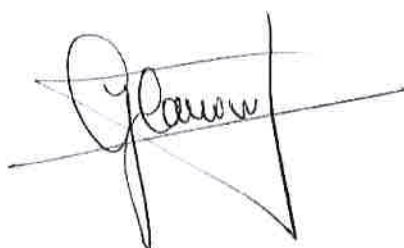
Le Comité de Direction après avoir délibéré vote à :

**UNANIMITE**

- Approuve l'exposé de son Président,
- Approuve par chapitre le budget primitif 2019 de l'Office de Tourisme-EPIC
- Dit que copie de la présente Délibération sera transmise à M. Le Préfet de l'Hérault.

Ainsi délibéré à Balaruc-les-Bains, les jours, mois et an susdits.

Pour expédition conforme  
Transmis en Préfecture  
Le 27/11/2018  
Le Président, Gérard CANOVAS



Publiée et exécutoire, le 20/11/18  
Le Président, Gérard CANOVAS



<p><b>Gérard CANOVAS</b> Président.</p> 	<p><b>Brigitte LANET</b> Vice-présidente</p> 	<p><b>Dominique CURTO</b></p> 	<p><b>Irénée CATHALA</b></p>
<p><b>Catherine LOGEART</b></p>	<p><b>Eddy DORLEANS</b></p>	<p><b>Dominique SERRES</b></p> 	<p><b>Delphine MICELI</b></p> 
<p><b>Jacques CASANOVA</b></p>	<p><b>Alexandre ALQUIER</b></p> 	<p><b>Sabrina RICARD</b></p> 	<p><b>Jane-Mary DALQUIER</b></p>
<p><b>Cathy DUMAS</b></p>			